Remarques :

Les cellules vert clair doivent être complétées par le PDP. Veuillez estimer la valeur des dépenses prévues plutôt que d'utiliser les données budgétées.

Les données pour la période de 2014 à 2016 ont été pré-remplies par le Secrétariat du GPE en fonction des informations recueillies à partir de documents publics disponibles. Les données pour la période de 2017 à 2020 (cellules vertes) doivent être remplies par le PDP.

Les cellules jaunes se remplissent automatiquement lorsque les cellules vertes sont remplies. Les cellules jaunes ne peuvent pas être éditées.

Non applicable car le GPE n'a pas ventilé les données sur le financement de l'éducation selon le type de dépenses (dépenses en capital et dépenses courantes) pour l'exercice financier se clôturant en 2014.

* La valeur réelle est basée sur une estimation provisoire en utilisant le taux d'exécution historique.
(Voir l'onglet « Données 2016 du GPE » pour les taux d'exécution appliqués aux données sur les dépenses courantes et en capital de 2016).

Annonce de reconstitution de la GUINÉE pour la période 2017-2020

	2017	2018	2019	2020
Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes excluant le service de la dette)	**16.8%**	**16.2%**	**18.1%**	**18.2%**

Pays :	**GUINÉE**	Valeurs réelles pour les années antérieures et l'année en cours			Valeurs cibles pour la période de reconstitution des ressources				SOURCE/COMMENTAIRES
Devise locale (unité) :	**Franc Guinéen**	2014	2015	2016*	2017	2018	2019	2020	
Total des dépenses publiques	**Total des dépenses publiques (courantes et capital, excluant le service de la dette)**	10,776,048,855	11,122,473,408	10,492,814,399	15,432,698,872.00	18,537,190,117.00	22,213,901,068.00	27,116,901,068.00	
	Total des dépenses publiques courantes (incluant les paiements du service de la dette)	7,863,948,285	7,776,906,868	8,300,415,943	14,259,143,937.00	16,585,788,888.00	18,670,000,000.00	22,164,000,000.00	
	Total des dépenses publiques en capital	4,027,630,357	3,887,638,685	3,135,219,254	2,329,653,867.00	3,107,500,161.00	4,700,000,000.00	6,109,000,000.00	
	Intérêts et service de la dette	1,115,529,787	542,072,145	942,820,798	1,156,098,932.00	1,156,098,932.00	1,156,098,932.00	1,156,098,932.00	
Dépenses publiques consacrées à l'éducation	**Dépenses publiques consacrées à l'éducation (courantes et en capital)**	1,497,244,533.55	1,504,923,453.75	1,635,243,392.03	2,366,650,609	2,758,715,991	3,406,700,000	4,049,500,000	
	Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation	1,497,244,533.55	1,429,868,922.02	1,488,373,179.32	2,198,865,209.00	2,497,687,638	3,164,100,000.00	3,824,200,000.00	
	Dépenses publiques en capital consacrées à l'éducation		75,054,531.73	146,870,212.72	167,785,400.00	261,028,353	242,600,000.00	225,300,000.00	
Dépenses consacrées à l'éducation (%)	Dépenses publiques courantes et en capital consacrées à l'éducation (en % du total des dépenses publiques)	13.9%	13.5%	15.6%	15.3%	14.9%	15.3%	14.9%	
	Dépenses publiques courantes consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques courantes, excluant le service de la dette)		19.8%	20.2%	16.8%	16.2%	18.1%	18.2%	
	Dépenses publiques en capital consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques en capital)		1.9%	4.7%	7.2%	8.4%	5.2%	3.7%	

Veuillez décrire comment le périmètre des dépenses consacrées à l'éducation a été défini lors de la réalisation de ce modèle (c'est-à-dire ce qui est inclus et exclu dans les dépenses d'éducation). Veuillez porter un intérêt particulier aux questions suivantes :

1. a. Énumérez les ministères compétents qui sont les principaux responsables des services publics en matière d'éducation (p. ex. ministère de l'Éducation de base, Ministère de l'Enseignement supérieur, Ministère de la jeunesse et des sports, etc.)	*Réponse du PDP*
b. Décrivez les dépenses non liées à l'éducation dans le budget des ministères énumérés à la rubrique 1a.	*Réponse du PDP*
c. Décrivez les dépenses d'éducation en dehors du budget des ministères compétents énumérés à la rubrique 1a. Veuillez également indiquer à partir de quels ministères ces dépenses sont extraites (p. ex. ministère de la Santé, ministère du Développement social).	*Réponse du PDP*
2. Les dépenses non salariales pour le personnel employé dans le secteur de l'éducation (p. ex. les pensions) sont-elles incluses dans les budgets des ministères concernés listés en 1a ? Si NON, veuillez indiquer quel ministère est responsable du paiement des dépenses non salariales et préciser si elles sont incluses dans la valeur des dépenses d'éducation indiquées ci-dessus.	*Réponse du PDP*
3. Toutes les dépenses sous-fédérales en matière d'éducation (p. ex. au niveau des États, des provinces et des collectivités locales) sont-elles incluses dans les chiffres des dépenses indiqués ci-dessus ? Si NON, veuillez indiquer si vous avez des estimations sur le volume de ces dépenses.	*Réponse du PDP*